

Procès-verbal du conseil d'administration de TF-ADO du 25 juin 2025

Le conseil d'administration s'est réuni le mercredi 25 juin 2025 à l'Hôtel National des Invalides à l'issue de l'assemblée générale afin de procéder à l'élection du bureau. 13 administratrices et administrateurs ont participé au vote. Le quorum est atteint et permet au CA de délibérer et voter.

Présents :

Eric MARGAIL	Président
Jean-Paul MARTIAL	Vice président
Marie-France CARABIN	Présidente de la commission sociale
Véronique BONNEAU	Administratrice
Romain BOUR	Administrateur
Christiane DELPHIN-POULAT	Administratrice
Marie CHEREAU	Administratrice
Guy de SAINT GERMAIN	Administrateur
Guillaume JONCHERES	Trésorier général
Vallérand LEMARIE	Administrateur
Grégoire VERDON	Administrateur
Sabrina VERRIER	Administratrice
Ingrid VIGIER	Administratrice

I / Renouvellement Candidats

- . Madame DELPHIN-POULAT Christiane
- . Madame VIGIER Ingrid

Le bureau est élu à l'unanimité pour un mandat d'une année. Le détail figure en annexe.

Composition du conseil d'administration de TF-ADO, à compter du 25 juin 2025

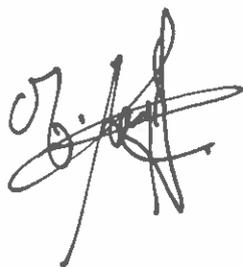
Président : GCA (2s) Eric MARGAIL,

Vice-président : GDI (2s) Jean-Paul MARTIAL, **Trésorier général** : Mr Guillaume JONCHERES,

Présidente de la commission sociale : Mme Marie-France CARABIN

Mme Véronique BONNEAU, Mr Romain BOUR, Mme Marie CHEREAU, Mme Christiane DELPHIN-POULAT, Mr Georges GERMAN, Mr Vallérand LEMARIE, Mme Marie-Ange THIERRY, Mr Guy de SAINT GERMAIN, Mr Grégoire VERDON, Mme Sabrina VERRIER, CRP Ingrid VIGIER.

Le Président,
GCA (2s) Eric MARGAIL



Le Délégué général,
LCL (er) Jean-Charles SPITERI



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2025 – Election – annexe N° 1 :

résultats des élections

- Scrutin ouvert le 25 juin 2025
- Votants : 13 administratrices ou administrateurs - Quorum atteint

Résultats des élections :

Candidats	Fonction	VOTANTS	EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT
Christiane DELPHIN-POULAT	Administratrice	13	13	13	0	0	Elu à l'unanimité
Ingrid VIGIER	Administratrice	13	13	12	1	0	Elu majorité

Paris, le 25 juin 2025

Le Lcl (er) Jean-Charles SPITERI

Délégué général de TF-ADO



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'ADO du 25 juin 2025

L'assemblée générale de Terre Fraternité - ADO s'est tenue le 25 juin 2025 à l'Hôtel National des Invalides, à PARIS. Elle a été présidée par le GCA(2s) Eric MARGAIL qui ouvre la séance à 14h30. Après les mots d'accueil, il fait approuver le procès-verbal de l'assemblée générale de 2024 (résolution n°1) puis demande au délégué général de présenter l'ordre du jour.

Le Lcl (er) CARABIN est nommée secrétaire de séance avec l'approbation de l'assemblée générale.

Ordre du jour

Préambule : Vote pour le renouvellement du Conseil d'administration

I – Rapport moral

11/ Intervention du président

12/ Bilan des activités 2024

121/ les effectifs

122/ les aides sociales

123/ les modes d'action

II– Rapport financier

21 – Comptes de l'année 2024

211/ Compte de résultat et bilan

212/ Rapport du commissaire aux comptes

213/Affectation du résultat

22 - Perspectives

221/ Budget prévisionnel 2024

222/ Cotisations 2025

III – Renouvellement du conseil d'administration

IV – Questions diverses

EH.

Bilan des résolutions (vote à main levée)

17 membres à jour de leur cotisation ou membres à vie sont présents et participent aux votes. Chacun possède 10 pouvoirs. Sont ainsi recensés 187 votes exprimés.

Résolution n° 1

- Approbation à l'unanimité du PV de l'AG du 24 juin 2024

Résolution n° 2

- Approbation à l'unanimité du rapport moral

Résolution n° 3

- Approbation à l'unanimité des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Résolution n° 4

- Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat 2024

Résolution n° 5

- Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel 2025

Résolution n° 6

- Approbation à l'unanimité du montant des cotisations 2026

Résolution n° 7

- Approbation à l'unanimité du bilan de gestion

Le PV est accompagné de 5 annexes (bilan des activités ; compte de résultat ; bilan financier ; prévisions des dépenses sociales ; gestion annuelle de la dotation « BE » ; budget prévisionnel 2025).

Le Président



Le délégué général



JCS

EM

Préambule : Renouvellement du Conseil d'administration

- Candidats en 2025 :

- 2 administrateurs sollicitent le renouvellement de leur mandat :
Mme VIGIER, Mme DELPHIN-POULAT
- Pas de candidat pour une première candidature
- Aucune administrateur ne présente sa démission

Monsieur LEMARIE, administrateur, est désigné comme scrutateur durant le dépouillement des bulletins de vote.

I – RAPPORT MORAL

11 – Intervention du Président

Avant d'entrer dans le sujet, je vous propose d'honorer par une minute de silence la mémoire du général Goachet, décédé il y a quelques semaines. Le général Goachet a été le DG de l'ADO de 2009 à 2012.

(minute de silence)

- l'AG est le moment de faire le bilan de l'année écoulée :

- 2024 a été une année atypique, avec deux semestres très différents sur le plan de l'organisation et des statuts.

- 2024 a été une bonne année sur les plans des ressources, de l'activité et de l'implantation de notre nouveau format dans les esprits autour de nous.

L'assemblée générale du 4 juillet 2024 a entériné la création de Terre Fraternité - ADO, ses nouveaux statuts et ses nouveaux objectifs. Cette décision, fruit du feu vert donné par vous-même en 2023 avait été préparée :

--En début d'année existaient administrativement deux associations,

- puis progressivement depuis l'été 2023, une intégration des processus, tout particulièrement financier et des personnels, permettant un démarrage de Terre Fraternité ADO dès le vote de l'AG 2024 sans heurts.

Je tiens à souligner la pertinence de ce mode d'action, promu par le général Verna et le général Hérubel, et la bonne volonté de ceux qui l'ont mis en œuvre. Il a vraiment permis une transition douce, et le rodage des procédures qui a conduit à un bon démarrage.

L'arrêté du 21 mai 2024 entérinant les nouveaux statuts et le changement de nom de l'association été publié au Journal Officiel le 7 juin 2024.

Je rappellerai également que ce premier trimestre 24 a ainsi vu se clôturer un long et difficile travail de l'ombre, de création de nos statuts.

Après l'AG de 2024, nous avons consenti deux efforts, de nature différente :

- un effort d'accoutumance de chacun des acteurs de l'association (bureau, conseil d'administration, délégation générale) au nouveau gabarit de l'association, avec en particulier l'intégration de la « culture blessés », démarrée comme je l'ai dit dès l'été 2023 au moins pour la Délégation Générale.

- un effort de communication, afin de bien faire comprendre à notre environnement qui nous étions, comment nous travaillions, et pourquoi il fallait nous conserver la confiance accordée précédemment aux deux associations.

La question des ressources était un point clé de la manœuvre de regroupement de TF et de l'ADO. Non seulement il ne fallait pas que des doutes ou des incompréhensions amènent à des pertes dans les dons, mais il fallait que ce regroupement crée une vraie synergie. C'est ce qui s'est passé : en fait, pour un certain nombre de nos mécènes, la situation précédente était compliquée, et il leur était parfois difficile de justifier à leurs administrations deux dons parallèles.

Je veux souligner la vigilance particulière que j'ai sur nos avoirs. Ils sont conséquents et c'est une bonne chose. Ils ont deux rôles :

- ils produisent des revenus financiers qui couvrent la totalité de nos frais de fonctionnement, par ailleurs très raisonnables selon les standards du monde associatif. Ceci fait que la totalité des dons que nous recevons sont réinvestis en aides.

- ils sont en mesure de faire face à un engagement majeur, de longue durée, c'est à dire avec des pertes conséquentes. Ils permettraient alors de faire la jonction avec la prise de dispositions de guerre par l'Etat, ce qui prendrait certainement un certain temps.

Je ne développe pas plus, une présentation complète de notre bilan financier sera faite tout à l'heure par notre trésorier, Guillaume Jonchères.

Comme je l'ai mentionné, la transition de 2024 s'est faite de façon transparente sur le plan de nos activités. Les liens étroits que chaque association entretenait avec des partenaires ont été mutualisés dans de bonnes conditions. Je rappelle que nos opérateurs majeurs sont :

- **la CABAT** pour ce qui est des blessés en service et de leurs familles, et des familles endeuillées pour raison de service. Il faut souligner qu'en 2024, la CABAT elle-même vivait deux évolutions importantes, pas faciles pour elle :

- la décentralisation des référents blessés dans les zone de Défense,

- le transfert de la subordination de la CABAT du cabinet du GMP à la DRHAT.

- **le réseau de l'action sociale des Armées** : notre association a hérité des excellentes relations nouées entre l'ASA et l'ADO depuis de longues années,

- **l'ONAC-VG**,

- **les associations d'entraide spécialisées** : para, TDM, ALAT etc. A noter que nous avons initié en 2024 un forum avec ces associations, dans le but de mieux nous connaître et de mieux coordonner le montage financier en commun de certains besoins. Nous avons eu notre rencontre annuelle la semaine dernière.

C'était une de mes priorités : être connus et compris pour ce que nous sommes, à savoir **l'association d'entraide générale de la communauté Terre**.

Notre environnement se répartit schématiquement en trois familles :

- celle des mécènes,

- celle des dirigeants de l'armée de Terre et du ministère.

- celle des gens que nous aidons.

Les actions de communication et d'entretien des relations avec ces trois familles sont bien sûr très différentes. Elles ont bien occupé l'année 2024, et naturellement se poursuivent assidûment en 2025.

Mon constat est que ce que nous sommes et faisons est **parfaitement compris** et **très apprécié**.

Je ne développe pas plus, sauf pour souligner le soutien particulièrement important, sur le plan pratique, mais surtout sur le plan symbolique, que Terre Fraternité-ADO a reçu d'emblée, dès l'été 24 de la part :

- **des formations de l'armée de Terre** : régiments, écoles, états-majors. Leur engagement est entier. Leur compréhension de l'élargissement de notre action se fait bien : ils étaient accoutumés à la culture blessés, et comprennent que nous traitons désormais, avec leurs dons, toutes les situations de détresse, quelle qu'en soit la cause.

- **du CEMAT**, dont l'engagement à nos côtés, tant comme chef que comme homme, est exceptionnel,

- au **GMP**, dont le soutien moral et les facilités « haut de gamme » qu'il nous consent chez lui, sont un atout rare pour une association.

Je voudrais avant de céder la parole terminer sur un point qui me tient à cœur : l'année 24, a été très exigeante pour les personnels de TF-ADO, salariés et bénévoles : nouvelles façons de travailler, accroissement de charges et nouvelles détresses à secourir.

Ils ont fait face avec ardeur et intelligence. Je veux devant vous souligner leur action, les en féliciter et les remercier de tout cœur.

12 – Compte rendu d'activité

121 – Les effectifs

TF-ADO a totalisé 14642 actions de soutien en 2024.

L'association compte 3473 membres actifs, chiffres en très légère hausse.

11036 donateurs TF-ADO se sont manifestés en 2024, chiffres en très légère baisse en quantité, alors que les dons sont en hausse. Ceci s'explique par l'arrivée des donateurs de l'armée de Terre qui apportent des sommes importantes. L'érosion provient de la baisse des dons de particuliers (les « petits » dons), peut-être due à l'absence de pertes humaines médiatisées en 2024.

L'effort de la délégation générale s'est tourné vers les formations de l'armée de Terre dont il était important de fidéliser le soutien. Le président ou le délégué général ont effectué de nombreux déplacements, à la fois pour présenter l'action de l'association lors d'événements organisés par l'armée de Terre (journées des présidents de catégories, grand rapport de l'armée de Terre, stage des futurs chefs de corps, etc.) ainsi que pour remercier les unités lors de remises symboliques de « chèques géants », résultats d'activités particulières.

Les dons récoltés en 2024 atteignent un montant de 2 556 656 €, supérieur de plus de 400 000€ aux dons 2023.

122 – Les aides sociales (annexe 1)

Le nombre de secours financiers alloués par TF-ADO en 2024 est en hausse de 21 % (1920 au lieu de 1587).

Il atteint un montant total de 2 441 380 €, en **progression de 25%** par rapport à 2023.

Ceci s'explique par la bascule sur TF-ADO des aides demandées à et allouées par Terre Fraternité au premier semestre 2023, avant la prise en compte globale des aides sociales par la nouvelle association toute cette année.

Il est rappelé que ces aides financières concernent 4 catégories de personnes, les familles endeuillées (141 actions), les personnes âgées (100 actions), les familles en garnison (58 actions) et les blessés (322 actions).

La commission sociale de Terre Fraternité – ADO se réunit deux fois par mois et se prononce de façon discrétionnaire sur les aides à accorder. Le PV de chaque commission est le document de référence qui autorise le délégué général à déclencher les paiements.

Le dispositif des bourses d'études sous contrat (BEC, études supérieures pour des orphelins dont la situation financière est précaire) atteint son rythme de croisière, avec un nombre de jeunes étudiants engagés atteignant un effectif de 90. La promotion 2024 compte 25 étudiants. Il est à noter que pour la première fois cette année ce dispositif a été ouvert à des enfants de blessés.

L'état des engagements consentis en 2024 pour la période 2025-2028 atteint la somme de 610 200€. On constate que grâce à ces actions, le taux de réussite dans les études pour les orphelins

appartenant à ces catégories sociales en difficulté est très largement supérieur aux chiffres nationaux. « Nos » jeunes réussissent en effet à environ plus de 90%.

Notre association, en lien étroit avec l'armée de Terre suit avec intérêt et ouverture le projet de Fondation de l'armée de Terre, qui est une priorité stratégique du CEMAT.

123 – Les modes d'action

Le président, dans son intervention, a fait le point sur ce sujet.

Le dispositif décrit l'année dernière lors de notre dernière assemblée générale est maintenant rodé et fonctionne :

- Le secrétaire général de TF est devenu délégué général de l'ADO le 1^{er} septembre 2023
- Une employée de TF a été placée en position de liaison entre la CABAT et l'ADO, salariée par Terre fraternité jusqu'au 31 décembre 2024. Cette employée est ensuite restée à TF-ADO bénévolement et nous quittera ce soir, à l'issue de cette AG.
- La commission sociale de l'ADO est devenue le point de décision unique de toutes les aides sociales, incluant les aides aux blessés en service et en opération et les activités CABAT.

Le suivi des dons et des aides a fait l'objet d'indicateurs rénovés ou simplifiés, de façon à bien refléter la diversité de nos activités.

En parallèle, l'effort de se rendre auprès des donateurs (singulièrement les unités de l'armée de Terre ayant organisé des activités) a été maintenu, ce qui représente du temps et de l'énergie mais qui pour finir stimule les initiatives et s'avère utile.

Il est à noter que des administrateurs ou bénévoles ont accepté en 2024 de représenter l'association pour des remises symboliques de chèques quand le président ou le délégué général ne pouvaient honorer une invitation. Un nouveau chargé de mission, le capitaine (er) David TRAVADON a été accueilli auprès du président pour compléter l'équipe dans ce même but.

Les rapports avec la CABAT sont restés très étroits malgré des évolutions conséquentes dans l'organisation de cette structure : nouveau chef, décentralisation des équipes en région, changement de subordination (du GMP au général DRHAT). Les problèmes quotidiens de la CABAT ne sont pas négligés : le besoin de financement d'urgence, autrefois assuré par du liquide ne répond plus aux exigences de suivi comptable : la solution a été trouvée par l'achat et la prise en compte d'une carte pré-payée alimentée en tant que de besoin.

Le partenariat reste solide.

Au terme de cette présentation, le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée.

Résolution n° 2

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

JCS

EN

II – RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2024

21. comptes annuels

211 - Compte de résultats et bilan 2024 (annexes 2 et 3)

Le compte de résultat de l'exercice 2024 présente un excédent de 363 169 €, marquant un redressement significatif par rapport au déficit de 400 168 € enregistré en 2023. Le compte de résultat pour l'exercice 2024 fait ainsi apparaître une situation financière globalement saine et maîtrisée. L'année écoulée a été marquée par un niveau de dons très soutenu et une progression importante des aides sociales versées. Voici l'analyse détaillée :

1.1. Les produits :

1.1.1. Les produits d'exploitation :

Le total des produits d'exploitation s'élève à 3 726 779 € en 2024, en nette augmentation de 50,80% par rapport aux 2 471 396 € de 2023. Cette hausse est principalement due à une dynamique très soutenue des dons et mécénats 2 536 546 € (+19,5 %), des legs et donations (554 419 € en 2024) . Les reprises de provisions liées à la gestion des engagements et biens reçus en legs ont plus que doublé en 2024 à 518 950 €.

- Pour l'évènement VULNERATI on constate une progression de 42.06 % (on est passé 264781€ à 376170 € avec les dons des mécènes pour les réservations de tables et les ventes aux enchères).

- Pour les opérations liées aux CED on constate une progression des dons de 45.08 % ; (on est passé de 241034 € en 2023 à 349703 € en 2024).

1.1.2. Les produits financiers :

En raison de cession bénéficiaires, les produits financiers (plus-values, dividendes et coupons) totalisent 529 849 € en 2024, une progression substantielle de 52,48% par rapport à 2023.

les plus-values ont plus que doublé avec 107.07% d'augmentation ; on est passé de 214655€ à 446439 €.

Les produits financiers ont couvert largement les charges de fonctionnement de l'association. Nous constatons de solides performances financières.

1.1.3. Les produits exceptionnels :

Les produits exceptionnels (reprise de provisions) s'élèvent à 119 449 € en 2024 soit une forte augmentation par rapport aux 50 414 € de 2023.

1.2. Les charges :

1.2.1. Salaires et charges :

Les salaires et traitements s'élèvent à 205 949 € en 2024, en baisse de 5 440 € (-2,57%) par rapport aux 211 389 € de 2023.

Les charges sociales sont de 86 869 € en 2024, diminuant de 8 263 € (-8,69%) par rapport aux 95 132 € de 2023.

1.2.2. Dotations aux provisions pour risques et charges :

Les dotations aux provisions pour les bourses d'étude pour couvrir les engagements 2025/28 se chiffrent à 308 000 € en 2024, ce qui représente une diminution de 3,83% par rapport à 2023.

1.2.3. Prestations sociales :

Les prestations sociales ont progressé dans l'ensemble traduisant l'accroissement de engagements par l'association. Les "Aides financières" (une composante majeure) sont passées de 1 938 344 € en 2023 à 2 441 380 € en 2024, soit une augmentation de 25,95% avec 1920 aides attribuées, avec principalement une augmentation de 76.05% pour les aides exceptionnelles, 120.35 % pour les familles en garnison. EM

1.3. En conclusion :

L'exercice 2024 se solde par un excédent de 363 169 €, confirmant un redressement très positif par rapport au déficit de 400 168 € de l'exercice 2023. Le retour à l'équilibre de l'exercice 2024 est le résultat combiné d'une forte augmentation des produits des legs, dons et produits financiers, ainsi qu'une gestion maîtrisée des charges.

Le bilan de l'association au 31 décembre 2024 présente un total de 7 526 740 €, en augmentation par rapport aux 6 359 396 € de 2023.

2.1. À l'actif

2.1.1. L'actif net immobilisé

L'actif net immobilisé totalise 10 988 € en 2024, en diminution significative de 625 446 € par rapport à 2023 en raison de la cession d'un bien immobilier reçu par legs.

2.1.2. L'actif circulant

L'actif circulant est de 7 515 751 € en 2024, en augmentation de 31,33% par rapport à 2023. Cette hausse est principalement portée par l'augmentation des disponibilités (824469 €), des valeurs mobilières de placement (500 195 €), de créance sur legs (465414€).

2.2. Au passif

2.2.1. Les fonds propres

Les fonds propres s'élèvent à 5 632 101 € en 2024, en augmentation de 1 123 868 € (+24,93%) par rapport à 2023.

L'augmentation des fonds propres s'explique par la hausse de la réserve TF de 640093 € à 1400791 € qui a plus que doublé.

La hausse des fonds propres est directement liée à l'excédent de 363 169 € de l'exercice 2024.

2.2.2. La provision pour charges

Les provisions pour charges liée notamment aux bourses d'études 2025/28 s'élèvent à 597300 € en 2024, en légère diminution de 12 900 € (-2,11%) par rapport aux 610 200 € de 2023.

2.2.3. Les fonds reportés et dédiés

Les fonds reportés et dédiés totalisent 661 151 € en 2024, en augmentation de 153 427 € (+30,22%) par rapport aux 507 724 € de 2023 en raison des legs en cours.

2.2.4. Dettes

Les dettes s'élèvent à 636 188 € en 2024, en diminution de 97 000 € (-13,23%) par rapport aux 733 188 € de 2023.

Elles concernent principalement :

La quote-part TF pour l'appartement vendu de Versailles pour 377348 €

-les provisions dépenses sociales (bourses) pour 170900 €

-Les dettes fiscales et sociales pour 59091 €

-les factures fournisseurs pour 10207 €

-l'IS pour 2239 €

2.3. Total bilan et affectation du résultat

Le total du bilan (Actif et Passif) est de 7 526 740 € en 2024, démontrant une structure financière renforcée de l'association et sa capacité à financer ses actions futures.

JCS

EM

212 – Rapport du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes lit son rapport.

Il rappelle la procédure de contrôles aléatoires et de vérifications entre les entrées et l'établissement des reçus fiscaux. La mise en œuvre des mesures transitoires n'a entraîné aucune irrégularité.

Il confirme à l'assemblée générale la certification des comptes sans réserve.

Après la lecture du rapport du commissaire aux comptes, il est proposé à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Résolution n°3

Approbation à l'unanimité des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

213 - Affectation du résultat 2024

L'affectation du résultat est proposée au vote.

Il est proposé de procéder de la manière suivante :

- **Legs Biré** : Le taux d'inflation de 2024 s'établissant à 2 %, le montant de ce legs passe de 177 724,39 € à 181 278,88 € représentant une revalorisation de 3 554,49 €

- **Réserve statutaire** : soit 10 % de 363 169 € = 36 316,90 €

Cette réserve serait portée à 764 529,89 € (728 212,99 € + 36 316,90)

- **Autres réserves** :

Montant du solde résiduel

Soit 363 169,00 €

- Legs Biré 3 554,49 €

- Réserve statutaire 36 316,90 €

323 297,61 €

Cette réserve serait ainsi portée à : 2 010 686,22 € (1 687 388,61 + 323 297,61)

Résolution n°4

Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat 2024

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2024

22. Perspectives

221 – Budget prévisionnel 2025 (annexes 4 à 5)

L'élaboration du budget prévisionnel 2025 a pris en compte l'expérience de l'année écoulée ^{ET.}

L'ordonnancement de nos actions respecte les priorités exprimées dans le projet associatif. Ainsi, les secours financiers relèveront de 5 chapitres de dépenses : l'aide aux blessés, le soutien des familles endeuillées, l'inter⁹⁷vention au profit des familles en garnison et la

participation de l'association à toutes mesures concourant au développement des œuvres d'entraide au sein des armées.

Le bilan social est alors estimé à 2 800 000 €, ambition raisonnable eu égard à l'expérience de 2024 avec l'envergure de la nouvelle association et les pistes identifiées pour améliorer les aides apportées à certains camarades (blessés hors service, aidants).

2- Provisionnement de la dotation pour faire face à l'engagement financier lié au dispositif des Bourses d'études (annexe n°5)

La provision pour charges afin d'assurer les engagements financiers pris à l'égard des orphelins bénéficiaires d'une BEC doit être actualisée tous les ans.

La dotation pour charges s'inscrira, au bilan 2025, à hauteur de 597300 €.

3- Budget prévisionnel 2025 (annexe n°6)

- Les charges

Les frais de fonctionnement apparaissent à 585 000 € prenant en compte les frais liés aux opérations caritatives et l'accompagnement social. Le provisionnement de 310 000 € complètera la dotation initiale mise en œuvre au titre des BE conformément à ce qui a été présenté plus haut.

Concernant les aides sociales, il est proposé de maintenir en 2025 les allocations ARSU et APS (pour orphelins scolarisés et seniors), d'étendre davantage qu'en 2024 l'attribution d'ARSU à des enfants de blessés, d'étudier des aides ponctuelles aux aidants. Le soutien de projets de blessés des maisons ATHOS est également envisagé, à hauteur maximum de 60 000€.

- Les ressources

Les dons sont envisagés à hauteur de 2 950 000 euros, ce qui paraît réaliste au vu des données statistiques.

La dévolution TF (environ 3 400 000 €), don résultant de la création de TF-ADO interviendra au cours de 2025.

Au bilan les charges et les ressources s'équilibreront aux alentours de 7 491 427€.

Résolution n°5

Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel 2025

222 – Cotisations 2026

Pour mémoire, l'assemblée générale du 24 juin 2024 a arrêté le niveau minimum des dons pour obtenir le statut de membre bienfaiteur pour une personne physique à 3000€, et pour une personne morale, 20 000€ pour un organisateur et 3000€ pour un donateur.

Compte tenu des bons résultats financiers et de la mise en place progressive de cette qualité de membre bienfaiteur, il est proposé de maintenir en état le montant des cotisations en 2026.

JCS

EA

Résolution n°6

Approbation à l'unanimité du maintien du montant des cotisations en 2026

Résolution n°9

Approbation à l'unanimité du bilan de gestion de l'année 2023

III / RENOUELEMENT DU CA

Election 2 candidats qui se sont présentés :

Mme VIGIER avec 176 voix , Mme DELPHIN-POULAT à l'unanimité

Le conseil d'administration est appelé à se réunir en fin de séance afin de procéder à l'élection du Bureau.

IV / QUESTIONS DIVERSES

41- CALENDRIER 2024-2025

Réunion du Bureau : mercredi 21 octobre 2025, 9h30, à Vincennes
Réunion du CA : vendredi 21 novembre 2024, 14h30 aux Invalides, à confirmer
Réunion du Bureau : mercredi 18 mars 2026, à Vincennes
Réunion du CA : mercredi 15 avril 2026 aux Invalides, à confirmer
Assemblée générale 2025 : Mai-Juin 2026 – lieu et date à confirmer- (agenda du CEMAT)

Le Président lève la séance à 16 H 30

JCS

EM

➤ **1920 aides financières en 2024**
(+ 21 %)

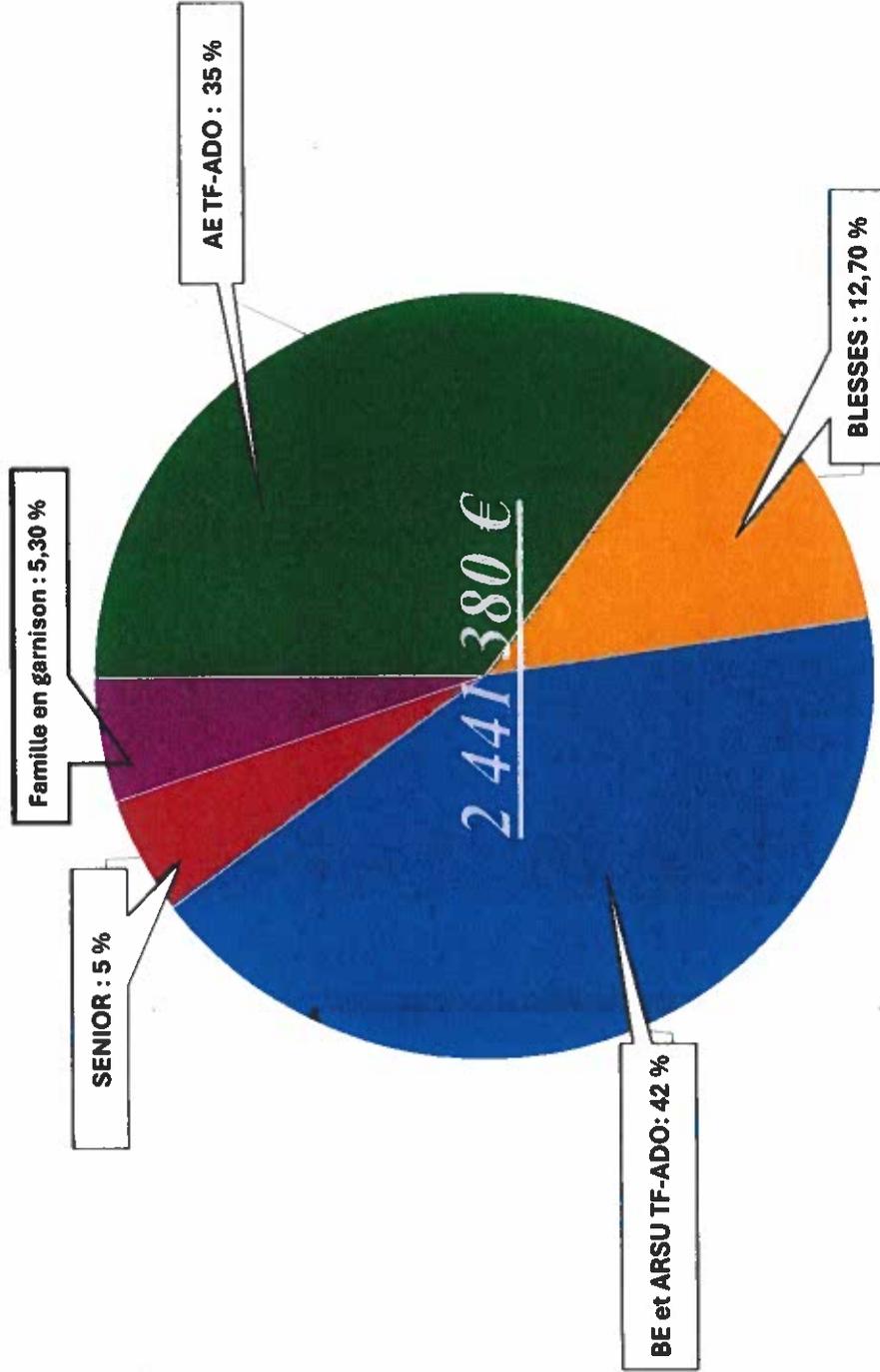
Quatre axes d'effort :

- Blessés : 335
- Familles endeuillées : 1416
- Personnes âgées : 100
- Familles en garnison : 58

Au profit de (hors CED) :

- communauté Terre : 91%
- services interarmées : 4%
- personnel civil des Armées : 5%

➤ **2 441 380 €**
(+ 25 %)



	2023	2024	PRODUITS	2023	2024
CHARGES					
Fonctionnement	483 998	485 096	Divers	102 789	116 864
Achats – services ext.	106 722	116 419	Sponsor		15 000
Salaires et charges	246 521	233 818	Cotisations	25 305	20 120
Soutien social	60 000	59 000	Subventions	60 200	81 500
Activités caritatives	70 755	75 859	Dotation TF	17 200	
Aides sociales	1 938 343	2 441 380	Divers activités annexes	84	244
Aides ADO	1 256 116	1 730 012	DONS	2 122 607	2 536 536
Aides TF	682 227	711 368	Ado	844 159	856 999
val compta immo reçues destinées à être cédées		825 000	CED	241 034	350 184
prov pour dépréciation legs	198 000	0	TF	1 037 414	1 329 353
report en fonds reportés legs	330 000	483 427	divers		9
prov immo	4 814	5 176	reprise prov s immo corp		198 000
			utilisation fonds reportés		330 000
			legs et donations (4)	330 000	905 846
			immo reçue destinée à être cédée appart		627 000
			Produits legs ass vie exc,	50 413	
Provisions BE (2)	320 250	308 000	Reprise provision BE	246 000	320 950
ressources TF non utilisées (1)	244 185	760 698			
prov moins value latente			repr sur depreciation des VMP		
Total exploitation	3 519 590	5 308 777	Total exploitation	2 851 809	5 035 205
Charges financières	66 684	9 789	Produits financiers	347 497	529 849
Charges exceptionnelles		-1 200	Produits exceptionnels	3 800	649
			prod except s depr appart Versailles part		118 800
			tf		
Total exceptionnel	0,00	-1 200,00	Total exceptionnel	3 800	119 449
Impôts	13 200	3 968			
total charges	3 599 474	5 321 334	total produits	3 203 106	5 684 503
Résultat (3)	-400 168	363 169			
TOTAL	3 199 306	5 684 503	TOTAL	3 199 306	5 684 503

- (1) Réserve TF disponible en 2024: 1 400 791 €
(2) Cf gestion de la dotation BE engagement 25-28
(3) Le résultat est « globalisé » (dépenses et ressources ADO-TF confondues).
(4) Legs immobilier en attente

Assemblée générale du 25 juin 2025 II - Rapport financier 2025 – budget prévisionnel 2025

Annexe 4

Activités sociales	2024		2025
	Phase transition ADO-TF	TF-ADO	
	Nombre	Montant	TF-ADO
BLESSES (BLS)		292 000	550 000
Reconstruction (REC-BLS)		40 000	70 000
Insertion (INS-BLS)		46 000	50 000
Activités CABAT (CABAT-BLS)		100 000	240 000
AE CABAT (fonds intervention)		Supprimé	50 000
Soutien familles (AE-FABLS)		70 000	90 000
Subvention de projet (SUB-PROJ-BLS)		36 000	50 000
FAMILLES ENDEUILLEES TF (FAE-TF)			
Allocations Exceptionnelles (AE-FAE-TF)			
BE-TF			
ARSU-TF			
AE-ORPH-TF			
TOTAL ADO-TF			
FAMILLES ENDEUILLEES (AE-FAE)		1 637 000 €	1 800 000
Allocations Exceptionnelles (AE-FAE)		335 000	350 000
BE		483 500	500 000
ARSU		545 500	650 000
AE-ORPH		273 000	300 000
FAMILLES EN GARNISON (AE-FAG)		129 000	80 000
SENIORS (AE-SEN)		122 000	100 000
DEVELOPPEMENT DE L'ENTRAIDE (DDE)		257 000 €	270 000
Subventions CED (SUB-CED)		228 000	240 000
Subventions PROJETS (SUB-PRO)		29 000	30 000
TOTAL ADO			
TOTAL GENERAL		2 437 000 €	2 800 000

Assemblée générale du 25 juin 2025
II/ Rapport moral 2024 – Planification BE

Annexe 5

Fonctionnement du provisionnement BE

année budgétaire	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Provision complémentaire
2017	9 000						
2018	0						
2019	0						
2020	39 300						
2021	36 000	20 500	4 000				
2022	102 500	56 000	38 000	6 000			
2023	134 100	90 100	38 500	32 500			
2024	129 600	121 000	108 000	39 500	39 500	0	308 000 €
TOTAL	450 500	287 600	188 500	78 000	39 500	0	
2025		140 000	130 000	80 000	50 000	30 000	"
2026			140 000	130 000	80 000	70 000	"
2027				140 000	130 000	80 000	"
2028					140 000	130 000	"
2029						150 000	"

Etat des engagements consentis en 2024 pour 2025-2028 (promos de 2017 à 2024): 610 200 €

Reprise effectuée de 320 900 € et provision complémentaire 2024 (engagement 2025 – 2028) de **308 000 €**.

Etat des engagements pour assurer 2025-2028 : **610 200** – 320 900 + **308 000** = 597 300 €

E.A.

Assemblée générale du 25 juin 2025
Rapport financier 2024 – budget prévisionnel

Annexe 6

CHARGES	2024	Prévision 2025	PRODUITS	2024	Prévision 2025
Fonctionnement	485 096	585 000	Divers	116 864	120 000
Achats – services ext.	116 419		Sponsor	15 000	
Salaires et charges	233 818		Cotisations	20 120	
Soutien social	59 000		Subventions	81 500	
Activités caritatives	75 859		Dotation TF	244	
Aides sociales	2 441 380	2 800 000	Divers activités annexes	244	
Aides ADO	1 730 012		DONS	2 536 536	2 950 000
Aides TF	711 368		Ado	856 999	
			CED	350 184	
			TF	1 329 353	
val compta immo reçues destinées à être cédées	825 000		dons de TF Invalides-dévolution		3 400 000
prov pour dépréciation legs	0		divers	9	
report en fonds reportés legs	483 427		reprise prov s immo corp	198 000	
prov immo	5 176	5 000	utilisation fonds reportés	330 000	483 427
			legs et donations	905 846	
			immo reçue destinée à être cédée appart	627 000	
			Produits legs ass vie exc,		
Provisions BE	308 000	310 000	Reprise provision BE	320 950	308 000
ressources TF non utilisées	760 698				
prov moins value latente			repr sur depreciation des VMP		
Total exploitation	5 308 777	3 700 000	Total exploitation	5 035 205	7 261 427
Charges financières	9 789	50 000	Produits financiers	529 849	180 000
Charges exceptionnelles	-1 200	6 730	Produits exceptionnels	649	50 000
			prod except s depr appart Versailles part tf	118 800	
Total exceptionnel	-1 200,00	6 730,00	Total exceptionnel	119 449	50 000
Impôts	3 968	10 000			
TOTAL CHARGES	5 321 334	3 766 730	TOTAL PRODUITS	5 684 503	7 491 427
Résultat (3)	363 169	3 724 697			
TOTAL	5 684 503	7 491 427	TOTAL	5 684 503	7 491 427

